

1/32° DE FINALE DE LA COUPE DE FRANCE "DEPARTEMENTALE FEMININE" 2024-25 (we du 11/12 janvier 2025)

. Autorisation de jouer :

Les joueuses de 15 et 16 ans (nées en 2009 et 2008) autorisées à participer aux championnats régionaux par leur ligue, seront autorisées à participer à la coupe de France départementale à la seule condition que cette autorisation soit enregistrée dans GESTHAND au plus tard la veille de la rencontre. En cas d'infraction, le match sera déclaré perdu pour l'équipe fautive.

Le club peut aligner 14 joueuses sur la feuille de match, sans limitation de licences de type B, D ou E. En revanche, les licences de type C ne sont pas autorisées sur les feuilles de

match des rencontres de coupe de France. Si une joueuse titulaire d'une licence C participe à une rencontre, **cette dernière sera automatiquement donnée perdue par pénalité.**

. Convention : Les équipes sous convention peuvent évoluer en Coupe de France à la condition de ne faire jouer aucune joueuse ayant évolué au moins une fois au niveau supérieur **sous peine de match perdu par pénalité.** Les équipes doivent s'assurer avant chaque rencontre que les joueuses soient bien répertoriées dans GESTHAND comme figurant officiellement sur la liste de la convention au jour du match. **ATTENTION :** Si une joueuse d'une convention ressort « non enregistrée » le jour du match, **la rencontre sera déclarée perdue par pénalité** pour l'équipe concernée.

. Jours et horaires des matches : samedi entre 18 h et 21 h, dimanche entre 14 h et 16 h. Les matches peuvent se dérouler en dehors de ces tranches horaires seulement si les deux clubs **se sont entendus préalablement.** Elles peuvent aussi se dérouler en semaine sous réserve d'un accord préalable du club adverse. Si accord pour jouer en semaine, procéder à une demande de report pour saisir le jour convenu. **Si impossibilité de recevoir, la rencontre sera automatiquement inversée.**

La Coupe de France **reste prioritaire** sur les autres compétitions, **aucune demande de report ne sera acceptée** par la Commission quel que soit le motif. Si un match de championnat ou autre compétition est programmé sur ce tour de coupe de France, il devra être reporté.

MATCH	CLUB RECEVANT	N° CLUB		CLUB VISITEUR	N° CLUB
1	OSSAU HANDBALL CLUB	6064098	/	ENTENTE BARZUNAISE	6064092
2	AS DE HANDBALL BRANNAIS	6033147	/	HANDBALL COUZEIX / COUR DU TEMPLE.	6087007
3	UA CADILLACAISE	6033122	/	US MONTAUBAN HANDBALL	6182001
4	AVENIR PAILLETON	6033036	/	US PAREMPUYRE HANDBALL	6033037
5	CHABOISSIERE OC	6244011	/	HBC DE RHUYS	5356070
6	HBC CAP SIZUN	5329006	/	ES LA FLECHE	5329125
7	ASC RENNAIS	5335030	/	GOELO HANDBALL CLUB	5322069
8	HB DETENTE	5335019	/	AL MARIGNY	5950013
9	EXCFPL-C-LA BAZOGE*LMCVB 2	6272034	/	ATHEE HANDBALL	5437035
10	US JUVARDEIL	6249013	/	COURLAY	6079028
11	TOURS HANDBALL 37	5437020	/	JARGEAU SPORT HANDBALL	5445008
12	AUNIS HB LA ROCHELLE PERIGNY	6017005	/	HB VIVONNE / ITEUIL	6086021
13	USM VIROISE HB	5914029	/	CERCLE ASSOCIATIF AIGLON HB	5961001
14	STADE VALERIQUEAIS	5976064	/	HANDBALL HEROUVILLE	5914061
15	HBC CAMBRAI	5759016	/	HB COTTEREZIEN	5702105
16	HBC MUNICIPAL ST POLOIS	5759006	/	HBC VIEUX CONDE	5759051
17	AS CORBEIL-ESSONNES	5891009	/	USJM HB MITRY MORY	5877021
18	USM VILLEPARISIS	5877037	/	CA BOISSY	5894011
19	ENT. SURESNES / NANTERRE ©	5892028	/	PLAISIR LES CLAYES HB	5878031
20	ENT. HB SEINE-ET-OISE ©	5878004	/	HBC COUDRAYSIEN	5891066
21	HOERDT	5667029	/	KANFEN	5657035
22	HBC QUINGEY VAL DE LOUE	5225061	/	E. AUXONNAISE HB	5221010

MATCH	CLUB RECEVANT	N° CLUB		CLUB VISITEUR	N° CLUB
23	ERSTEIN	5667023	/	CS LOUIS	5668040
24	RC EPERNAY	5651005	/	ENT VIGNEULLES/COMMERCY	5655031
25	CRUSEILLES HANDBALL CLUB	5174001	/	VIZILLE	5138035
26	FORM. ALBONNAISE ET RAMBERTOISE HB ©	5126011	/	HBC LOIRE MEZENC	5143003
27	HAND BALL YZEURE	5103014	/	HANDBALL CLUB COURNON D'AUVERGNE	5163018
28	DECINES	5169003	/	HB TAIN VION TOURNON	5107019
29	HANDBALL DES COLLINES	6306050	/	PEYROLLES	6313067
30	LEVEZOU SEGALA HANDBALL	6112033	/	AUCAMVILLE	6131011
31	ROGNAC VELAUX CODOUX HANDBALL	6313026	/	CLUB SPORTIF MARGUERITTOIS pas convention	6130009
32	HBC SOMMIERES	6130032	/	UNION TREBES PUICHERIC	6111049